Séminaire DM n°_7__

Prénom : Christian n°'étudiant :SY1924109

Le statut des femmes françaises dans 19ème siècle

Après avoir lu le texte de Guy de Maupassant et avoir cherché l'information sur Internet,

date: 13/03/2020

j'ai une expression sur le statut des femmes françaises dans 19ème siècle. Les femmes

viennent de se délivrer de ses liens de moyen âge mais pas encore reçu les statuts équals aux

ceux des hommes.

Les femmes viennent de se délivrer de ses liens de moyen âge. Dans la moyen âge, les

femmes étaient considérées comme des accessoires des hommes comme leurs pères ou maris.

Par exemple, les femmes n'avaient pas de droits que les hommes en matière d'héritage et les

femmes souvent ne pouvaient pas de se décider ses destins comme Maupassant a écrit « il

méditait tout un plan d'éducation pour sa fille » « il l'avait denue là séverment enfermé ».

Donc, il y avait encore des similarités sur le statut avec celui de moyen âge.

Mais en même temps, les idées lumières deviennaient de plus en plus populaires avec la

Renaissance, Siècle des Lumières et la Révolution française. Par exemple dans le texte, le

père voulait faire sa fille « heureuse, bonne, droite, et tendre » . Les idées de « égalité,

liberté, fraternité » étaient acceptées par la plupart des peuples français qui donc donnaient

plus de l'égalité au statut des femmes françaises, spécialement pour les gentilhommes qui

étaient « maniaque et bon » . Malheureusement, il y avait pas de loi pour protéger le statut

des femmes françaises dans 19ème siècle.

En conclusion, le statut des femmes françaises dans 19ème siècle est beaucoup plus

haut que celui de moyen âge mais pas autant haut que les hommes en raision de l'histoire qui

varie continuement et aussi de l'éducation. Très peu des femmes étaient éducatives commes

les hommes. Même s'il y en avait, l'education l'avait souvent « tenue là sévèrement

enfermée, cloîtrée, ignorée et ignorante des choses humaines ».

(nombre de mots : _341____)